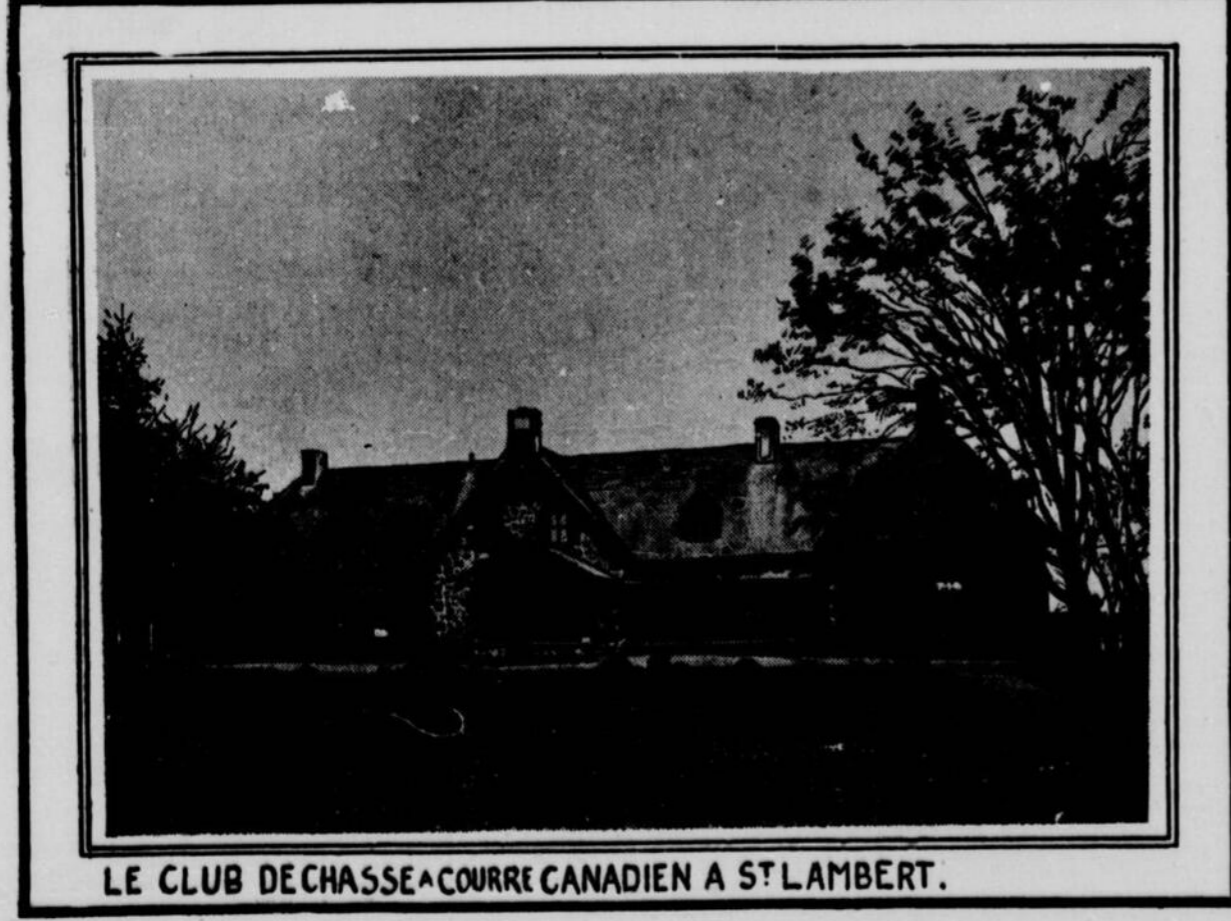


Club de Chasse à Courre Canadien

Sa Fondation et ses Développements



LE CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN A ST-LAMBERT.



LA MEUTE DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN A ST-LAMBERT.

S I Montréal s'engorgne de posséder le plus ancien club de chasse à courre dans le "Montreal Hunt Club", il peut aussi se considérer fier du plus jeune dans le "Club de Chasse à Courre Canadien". Quoique comptant à peine quatre années d'existence, ce club est déjà établi sur des bases financières solides ; possède une maison des plus confortables et succès dans les bois environnants, a eu des courses au clocher dont le succès n'a jamais été égalé par celles du club aîné, du moins depuis près de trente ans, a remporté un grand nombre de prix tant à l'exposition des chevaux (Horse show) qu'à l'exposition des chiens (Dog show) et enfin il est le seul club en Amérique, ayant une fanfare de cors de chasse français.

L'organisation de ce club remonte au 25 novembre 1897, alors que plusieurs amateurs d'équitation, faisant depuis quelques années la chasse aux renards, se réunirent chez M. Narcisse Gravel, propriétaire du restaurant du "Board of Trade", pour en jeter les bases. M. le Dr A. R. Marsolais fut choisi comme président de cette réunion, à laquelle assistaient, outre le président : M. le Dr J. D. Gauthier, Dr C. Lavolette, Dr A. Brousseau, C. D., Dr P. E. Maurice, M. V., le notaire P. A. Beaudoin, L. H. Painsaud, N. Gravel, J. W. Morris, L. A. Prevost, Irving L. Smith, Z. Benoit, Henri Dubois, E. Pélissier, E. R. Lajoie, Hector Lajoie, J. O. Garrau, Clovis St-Louis, N. L. Bonneau, J. B. Lamarche, A. J. Théoret, A. J. Whimsey, J. Horsfall, J. Ferras et A. G. Gaucher.

A cette réunion, il fut décidé de s'organiser en club et un comité fut nommé pour en préparer la constitution. Plusieurs assemblées de ce comité eurent lieu au cours de l'automne de 1897 et de l'hiver et du printemps de 1898 sans que toutefois, l'on réussit à doter le nouveau club d'une constitution et d'un acte d'incorporation.

Le 16 octobre 1898 avait lieu l'ouverture de la grande chasse sur la terre de M. Joseph Surprenant.

Conformément à la résolution qui précède, une demande d'incorporation du nouveau club fut faite au conseil de ville de Montréal, dès le mois d'octobre 1898 et subseqüemment au conseil de la paroisse de Longueuil, demandes qui furent accordées, et le 26 octobre 1898 une déclaration à l'effet d'être constitué en corporation sous le nom de "Club de Chasse à Courre Canadien" fut déposée au bureau du protonotaire de la Cour Supérieure à Montréal, et certifié attestant

que cette formalité avait été remplie fut transmis à l'honorable secrétaire de la province qui en accusa réception le 28 du même mois.

Le club était incorporé, mais n'avait pas encore de constitution. Un nouveau comité se mit à l'œuvre, et le 24 novembre 1898, tous les membres du club étaient convoqués au restaurant du Board of Trade, propriété de M. N. Gravel, pour célébrer le premier anniversaire de la fondation du club et prendre en considération un projet de constitution préparé par ce comité. Ce projet fut adopté.

Par cette constitution, les membres furent divisés en trois catégories : 10 membres actifs subdivisés en membres à vie et membres fondateurs, seuls propriétaires de l'actif du club et ayant seuls droit de vote aux assemblées ; 20 membres souscripteurs ; et 30 membres honoraires. La contribution annuelle fut fixée à dix piastres, et l'assemblée générale annuelle au troisième jeudi de janvier. Les affaires du club devaient être réglées par un maître d'équipage, un secrétaire, et cinq membres élus à l'assemblée générale annuelle.

Comme on avait des fonds en caisse, on acheta les huit chiens de M. J. N. Morris, avec lesquels on avait chassé pendant la saison écoulée. Diverses tentatives furent faites au cours de l'automne pour louer le "Slocum Lodge", à St-Lambert, mais sans succès. Alors, l'on décida d'avoir un chenil à Longueuil, chez M. le Dr Lesage, sept autres chiens furent achetés par le club, portant ainsi la meute à quinze chiens.

Le 19 janvier 1899, les membres du club se réunirent en assemblée générale annuelle, au "Queen's Hotel", conformément à la constitution, pour faire l'élection des officiers de l'année courante. Ces officiers furent les suivants : Président honoraire, l'hon. J. E. Robidoux, secrétaire honoraire, l'hon. Jean Girouard, conseiller législatif ; Maître d'équipage, M. George A. Simard ; Secrétaire, M. Jos B. Lamarche. Comité : MM. Dr A. R. Marsolais, Dr J. D. Gauthier, Dr A. Brousseau, C.D.; Dr C. Lavolette et L. H. Painsaud.

A une assemblée subséquente du comité, il fut décidé que tous les membres du club porteront le costume suivant : Casque de chasse en velours noir avec boucle rouge à l'arrière ; habit de chasse en drap rouge, croisé sur la poitrine, avec collet noir ; culottes blanches ; veste de couleur, cravate blanche, et bottes en cuir noir avec hausses en cuir rouge.

N'ayant pu obtenir possession du Slocum Lodge, il fut décidé de louer de M. le notaire P. A. Beaudoin, un morceau de terrain sur sa ferme de St-Lambert, pour y construire un chenil, ce qui fut

fait, et l'on installa une grande tente près de la maison occupée par M. N. Gravel, sur la propriété de M. A. Roy, à St-Lambert, pour servir de quartiers généraux aux membres du club pendant la saison de la chasse. Walter Goodwin fut engagé comme grand piqueur aux chasses et pour entraîner les chiens.

Le club fonctionnant alors régulièrement devint membre de la "Canadian Hunt Association".

Les chasses de cette année-là furent surtout marquées par la grande ouverture qui eut lieu à Repentigny, le 3 octobre 1899, suivie d'un banquet à l'hôtel Bureau, au Bout-de-l'Île, et par une seconde chasse à Repentigny, le 19 du même mois, jour d'actions de grâces. Quarante-cinq membres furent présents à la première chasse et trente-deux à la seconde, ce qui démontrait bien la popularité du Club.

La deuxième assemblée générale annuelle fut tenue à la salle des commis-marchands, au Monument National, le 18 janvier 1900. Le rapport du maître d'équipage constatait l'augmentation des membres, le succès des chasses, et la prospérité croissante du club. Le résultat des élections des officiers pour l'année 1900 fut le suivant : Président honoraire, l'hon. J. E. Robidoux, ré-élu ; Vice-président honoraire, l'hon. Jean Girouard, ré-élu ; Maître d'équipage, Dr J. D. Gauthier ; Secrétaire, Jos B. Lamarche. Comité : Dr A. Brousseau, C.D.; J. O. A. Laforest, major F. S. Mackay, Dr P. E. Maurice, M.V.; et C. St-Louis.

Délégués à la "Canadian Hunt Association", Dr J. D. Gauthier et J. O. A. Laforest. Ce dernier ayant donné sa démission dans la suite, il fut remplacé par le Dr A. R. Marsolais.

Le club était maintenant une institution destinée à passer à la postérité. Aussi songea-t-on à trouver une habitation où les membres pourraient se réunir. L'on choisit comme maison de club une maison de M. A. Roy, à St-Lambert, sur les bords du St-Laurent, qui fut louée pour un an, moyennant la modique somme de soixante-dix piastres. On en fit l'ouverture officielle le 28 mai.

Pour montrer sa reconnaissance aux braves cultivateurs des comtés de Chambly et Laprairie qui permettaient à ses

(Suite sur la 2e page.)

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La ville de Montréal, fondée le 18 mai 1642, par Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, est devenue la métropole industrielle et commerciale du Canada...

D'après le recensement de 1891, la population catholique de ce territoire est de 162,984, et la population non catholique de 53,669, ce qui fait un total de 216,644 âmes.

Comme il est question ici des écoles relevant du Bureau des Commissaires, il faut retrancher du nombre 162,984, la population catholique des quartiers d'Hochebourg et de St-Jean-Baptiste...

Le Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal est un corps politique constitué en corporation, en conséquence, il a le droit de posséder, à quelque titre que ce soit, tous biens, meubles ou immeubles...

Le Bureau est divisé en trois comités, savoir: le comité des Finances, le comité des Ecoles et le comité des Travaux.

CONSTRUCTION DES ECOLES

Le premier devoir des commissaires est de pourvoir leur municipalité de maisons d'écoles, situées, autant que possible, au centre du territoire habité par les contribuables qui doivent y envoyer leurs enfants.



Le Bureau des Commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal est un corps politique constitué en corporation...

La Commission Scolaire ont eu pour résultat d'augmenter considérablement les dépenses tout en faisant les recettes stationnaires. Cependant, d'après le rapport de 1900, la situation financière s'est sensiblement améliorée.

Les recettes ordinaires ont été de 226,236.42 et les dépenses de 216,229.73. Laisant un surplus de 10,006.69 qui ont été employés, comme on s'est dit plus haut, à éteindre une partie de la dette flottante.

semble moins sombre que les années passées. Le Bureau des Commissaires d'écoles est ainsi constitué: Mgr Racicot, président, 1898...

Le bâtiment principal, élevé parallèlement à la rue Sainte-Catherine, et comprenant un sous-sol et trois étages, a 163 pieds de longueur sur 45 de largeur.

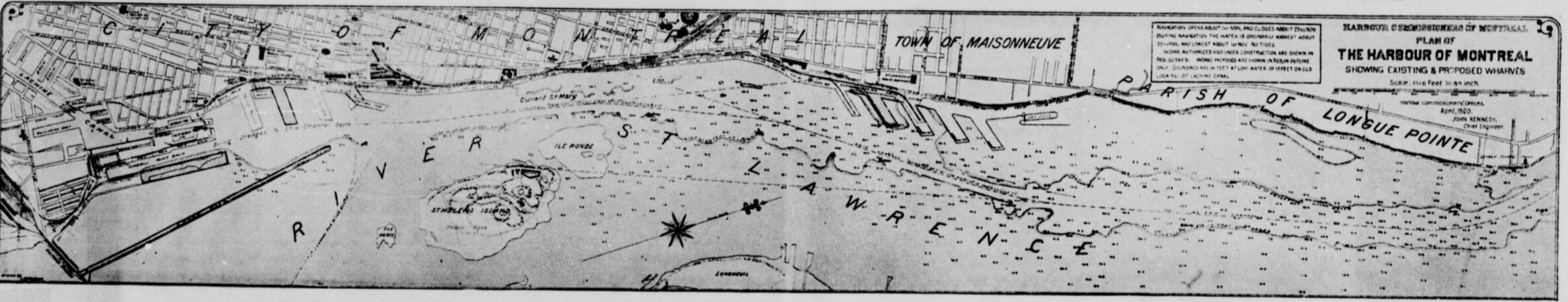
OBLIGATIONS (DEBENTURES) Par différents actes de la Législature de Québec, les commissaires d'écoles catholiques de Montréal ont été autorisés à émettre des obligations (debentures), au montant de cinq mille piastres, pour l'achat de terrains et la construction de maison d'écoles.

La Commission Scolaire ont eu pour résultat d'augmenter considérablement les dépenses tout en faisant les recettes stationnaires. Cependant, d'après le rapport de 1900, la situation financière s'est sensiblement améliorée.

La recette provenant de la rétribution mensuelle s'est accrue dans quelques écoles, tandis qu'elle a diminué dans d'autres. Cependant la recette de cette année dépasse de quelques centaines de piastres celle de l'exercice précédent.

Les succès des opérations financières de l'année courante ont permis au club d'importer d'Angleterre, en mai dernier, neuf superbes chiens qui font l'admiration de ceux qui les voient et qui, surtout, savent découvrir maître renard dans ses domaines et en débarrasser les poulaillers de nos braves cultivateurs.

Le comité a réussi à faire adopter dans le cours de l'été dernier un changement des plus importants à la constitution du club, en réduisant à deux classes les membres du club, savoir: les membres actifs, payant vingt-cinq piastres par année, sans droit d'entrée, qui sont propriétaires de factif du club, peuvent en être les officiers, et les membres honoraires, ne payant aucune contribution, choisis pour une année par les membres du comité, et qui jouissent de tous les privilèges des membres sans pouvoir remplir les charges actives ni avoir droit de vote.



Carte du Port de Montréal, indiquant les améliorations qui s'y font.

Club de Chasse a Courre Canadien.

(Suite de la 1ère page)

bles annuelle, tenue pour la première fois à la maison du club, le 17 janvier 1901, les membres surent manifester leur satisfaction en réalisant la plupart des officiers de l'année précédente. Voici le résultat de ces élections: Président honoraire, l'hon. J. E. Robidoux; Maire d'équipage, Dr J. D. Gauthier; Secrétaire, major F. S. Mackay.

à Courre Canadien, où il y avait 36 chevaux d'entrées. 2e prix remporté par NEMROD, au Dr A. Brosseau, membre du comité, dans la classe 30, pour chevaux de chasse pesants (heavy hunters), où il y avait treize entrées.

Grand dîner annuel de la St-Jean-Baptiste, auquel prirent part MM. les curés des paroisses de St-Lambert, Longueuil, Boucherville et St-Hubert; MM. les maires et les conseillers de ces mêmes paroisses, MM. les députés Victor Geoffrion et Maurice Perreault, et un grand nombre d'autres personnes de marque qui ont bien voulu témoigner en cela l'encouragement qu'ils veulent donner et la sympathie qu'ils ont pour notre jeune club qui est déjà une institution nationale comme la fête que l'on célébrait ce jour-là.

Et que dire de l'ouverture des petites chasses et surtout de l'ouverture des grandes chasses! Cette dernière eut lieu à St-Hubert le 21 septembre et commença par un grand messe où se fit entendre un superbe chœur de chant sous l'habile direction de notre distingué musicien M. Jos. Saucier, dont l'épouse tenait l'orgue. Le menu de circonstance fut donné par M. l'abbé Baillarge, de Saint-Hubert. Après la messe, il y eut réception chez M. le curé, puis retour à travers champs et bois jusqu'à la maison du club où un joyeux festin termina cette journée mémorable.

Nous publions les portraits des officiers du club pour l'année 1900 et ci-après une liste complète de ses membres.

Geoffrion, M. P. Maurice Perreault, M. P.P., P. M. Wickham, maire de St-Lambert.

Officiers: Dr J. D. Gauthier, maître d'équipage; major F. S. Mackay, secrétaire. Comité: Dr A. Brosseau, C. D.; Dr P. E. Maurice, M.V.; L. A. Prévost, P. A. Beaudoin, N.P., et E. H. Godin.

Si l'année 1900 a été une année de succès pour le Club de Chasse à Courre Canadien, l'année 1901 a vu couronner les efforts de ses membres de plus grands succès encore.

En effet, dans le cours de l'hiver dernier, plusieurs banquets ou réunions intimes eurent lieu à la maison du club; diverses sorties des membres du club le samedi après-midi, avec leurs plus beaux équipages, furent organisées, rappelant les plus jours du "Montréal Driving Club", sans compter les sorties à cheval, qui toutes avaient pour lieu de rendez-vous la maison du club.

Vint ensuite l'exposition de chevaux, (horse show), à l'Arca, où l'on vit le maître d'équipage de notre club, le Dr J. D. Gauthier, avoir l'honneur d'être choisi pour être membre du comité exécutif. A ce concours, plusieurs chevaux du club remportèrent des prix. Citons entre autres les suivants: 1er prix remporté par DUC, au maître d'équipage, Dr J. D. Gauthier, dans la classe 31, concours ouvert aux membres du Montréal Hunt et du Club de Chasse

Le comité a réussi à faire adopter dans le cours de l'été dernier un changement des plus importants à la constitution du club, en réduisant à deux classes les membres du club, savoir: les membres actifs, payant vingt-cinq piastres par année, sans droit d'entrée, qui sont propriétaires de factif du club, peuvent en être les officiers, et les membres honoraires, ne payant aucune contribution, choisis pour une année par les membres du comité, et qui jouissent de tous les privilèges des membres sans pouvoir remplir les charges actives ni avoir droit de vote.

Nous souhaiions longue vie et prospérité à ce jeune club, car il comble une lacune chez les nôtres. De tous les exercices en plein air, c'est bien la chasse à courre qui est le meilleur pour développer le physique du jeune homme tout en créant une émulation entre les personnes qui s'élancent à la suite de la meute pour arriver qui le premier, qui le second au carnivore pourchassé de son terrier. Nous espérons donc que ceux qui peuvent l'encourager le feront de tout cœur.

Nous publions les portraits des officiers du club pour l'année 1900 et ci-après une liste complète de ses membres.

MEMBRES DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

Liste des membres du Club de Chasse à Courre Canadien pour l'année 1900: Président honoraire: l'hon. M. J. E. Robidoux. Membres honoraires: l'hon. M. H. Horace Archambault, l'hon. M. P. E. Leblanc, l'hon. M. T. Berthiaume, Victor

Au café. —Savoiez-vous combien les médecins qui ont soigné le président MacKilley demandent pour leurs consultations? —Cent mille dollars. Et l'on prétendait que ceux qui ont soigné le président ont l'habitude de l'extorsion des balles!

Geoffrion, M. P. Maurice Perreault, M. P.P., P. M. Wickham, maire de St-Lambert.

Officiers: Dr J. D. Gauthier, maître d'équipage; major F. S. Mackay, secrétaire. Comité: Dr A. Brosseau, C. D.; Dr P. E. Maurice, M.V.; L. A. Prévost, P. A. Beaudoin, N.P., et E. H. Godin.

Si l'année 1900 a été une année de succès pour le Club de Chasse à Courre Canadien, l'année 1901 a vu couronner les efforts de ses membres de plus grands succès encore.

En effet, dans le cours de l'hiver dernier, plusieurs banquets ou réunions intimes eurent lieu à la maison du club; diverses sorties des membres du club le samedi après-midi, avec leurs plus beaux équipages, furent organisées, rappelant les plus jours du "Montréal Driving Club", sans compter les sorties à cheval, qui toutes avaient pour lieu de rendez-vous la maison du club.

Vint ensuite l'exposition de chevaux, (horse show), à l'Arca, où l'on vit le maître d'équipage de notre club, le Dr J. D. Gauthier, avoir l'honneur d'être choisi pour être membre du comité exécutif. A ce concours, plusieurs chevaux du club remportèrent des prix. Citons entre autres les suivants: 1er prix remporté par DUC, au maître d'équipage, Dr J. D. Gauthier, dans la classe 31, concours ouvert aux membres du Montréal Hunt et du Club de Chasse

Nous publions les portraits des officiers du club pour l'année 1900 et ci-après une liste complète de ses membres.

MEMBRES DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

Liste des membres du Club de Chasse à Courre Canadien pour l'année 1900: Président honoraire: l'hon. M. J. E. Robidoux. Membres honoraires: l'hon. M. H. Horace Archambault, l'hon. M. P. E. Leblanc, l'hon. M. T. Berthiaume, Victor

Geoffrion, M. P. Maurice Perreault, M. P.P., P. M. Wickham, maire de St-Lambert.

Officiers: Dr J. D. Gauthier, maître d'équipage; major F. S. Mackay, secrétaire. Comité: Dr A. Brosseau, C. D.; Dr P. E. Maurice, M.V.; L. A. Prévost, P. A. Beaudoin, N.P., et E. H. Godin.

Si l'année 1900 a été une année de succès pour le Club de Chasse à Courre Canadien, l'année 1901 a vu couronner les efforts de ses membres de plus grands succès encore.

En effet, dans le cours de l'hiver dernier, plusieurs banquets ou réunions intimes eurent lieu à la maison du club; diverses sorties des membres du club le samedi après-midi, avec leurs plus beaux équipages, furent organisées, rappelant les plus jours du "Montréal Driving Club", sans compter les sorties à cheval, qui toutes avaient pour lieu de rendez-vous la maison du club.

Vint ensuite l'exposition de chevaux, (horse show), à l'Arca, où l'on vit le maître d'équipage de notre club, le Dr J. D. Gauthier, avoir l'honneur d'être choisi pour être membre du comité exécutif. A ce concours, plusieurs chevaux du club remportèrent des prix. Citons entre autres les suivants: 1er prix remporté par DUC, au maître d'équipage, Dr J. D. Gauthier, dans la classe 31, concours ouvert aux membres du Montréal Hunt et du Club de Chasse

Nous publions les portraits des officiers du club pour l'année 1900 et ci-après une liste complète de ses membres.

MEMBRES DU CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

Liste des membres du Club de Chasse à Courre Canadien pour l'année 1900: Président honoraire: l'hon. M. J. E. Robidoux. Membres honoraires: l'hon. M. H. Horace Archambault, l'hon. M. P. E. Leblanc, l'hon. M. T. Berthiaume, Victor

RIMES FANTAISISTES

Pauvres potaches. Aux petits colporteurs de huit ans. Tous les potaches sont retraités: les petits à peine sevrés, Et les grands détraqués.

Causes fières d'être en culottes, Dont on voit le bout des menottes Dans de bien trop larges capotes; Coux-là palpitent sous leur menton quelques poils d'un drôle de ton Moitié soie et moitié coton.

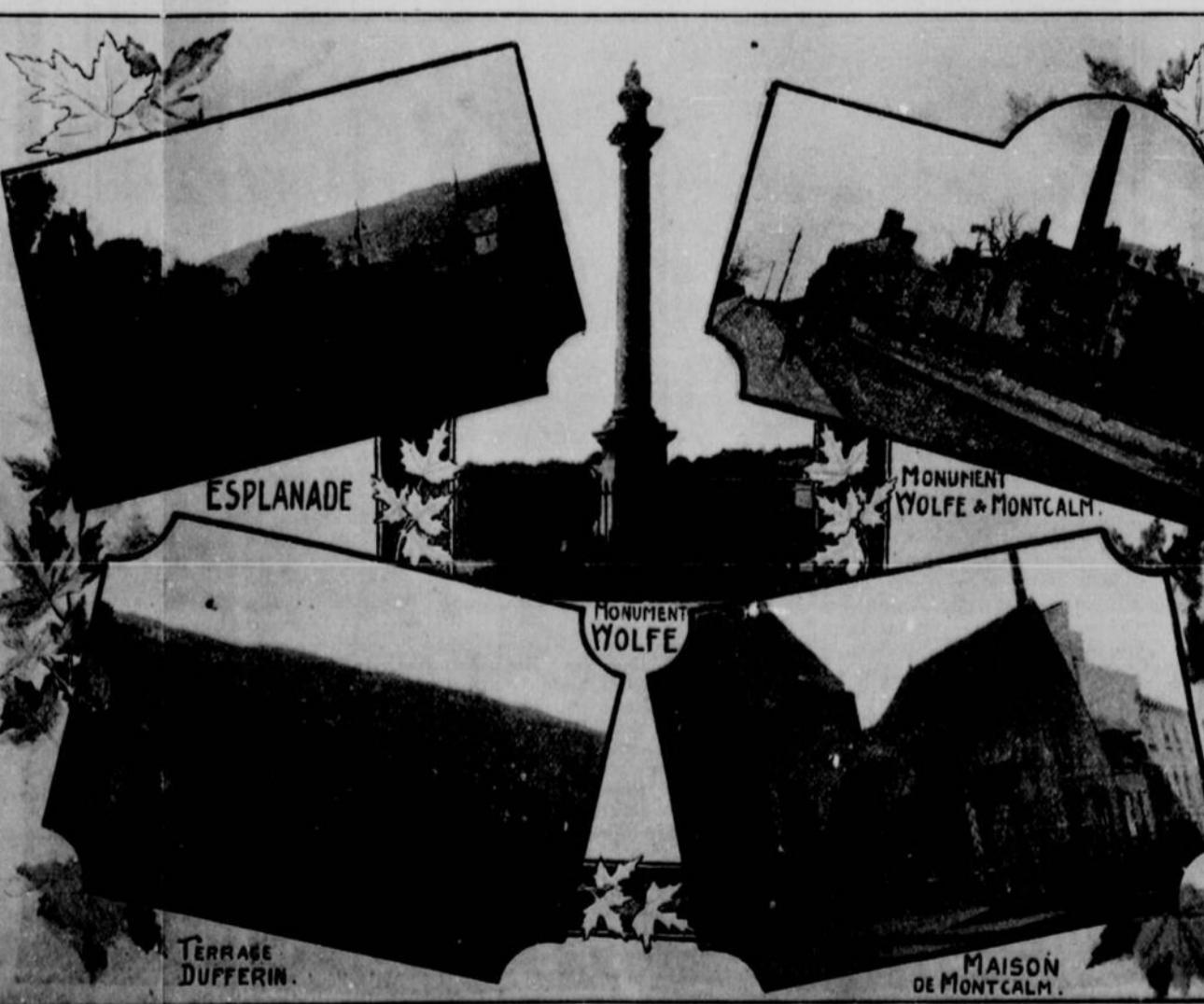
Je les ai vus tous à la file qui s'en allaient d'un pas tranquille Se gaver de science utile! Leur pauvre regard attristé Semblait implorer un tourment — Morturi te salutem!

Traitant des pieds, leur troupe lente Passa sous la porte béante Comme gagnant l'enfer du Dante. Et quand on poussa les battants Il me sembla que des brigands Venaient d'enfermer le Printemps!

Je suis bête que l'on me dit, Et l'on m'entretient d'algèbre, Et de l'ossature du zébré. Et cours rimer, nordicus! Me souvenant d'un vers en us: "Facit indignatio versus!"

Mais, hélas! puisse quelque chose Pour améliorer votre cause, Pauvres petits — Rosa-la-Rose ??

Toujours, comme par vos aïeux, De cette voix qui vient du nez, Mêmes mots seront d'écrits. Et vous connaîtrez la nuit blanche Où l'on saute sur sa manche De rester puni le dimanche.



Vues et Monuments de Québec.



Principaux Officiers de la Commission du Hâvre de Montréal.

Officiers et Employés de l'Hotel-de-Ville



La Guerre Future.

Quelle sera la guerre future ? - Toute est la question que se pose le journal français dans l'article suivant que nos lecteurs liront avec intérêt.

Malgré l'expérimentation d'idées tactiques en rapport avec l'emploi des armes modernes, les grandes manœuvres, si bien menées qu'elles soient, ne sauraient, — on le conçoit — nous donner l'image réelle de la guerre ; et pour savoir ce que pourront être dans l'avenir les rencontres où se heurteront les armées de deux peuples rivaux, force nous est de recourir aux expériences faites dans les divers combats qui ont eu lieu au Transvaal. C'est là, en effet, que pour la première fois se sont trouvés en présence les belligérants également pourvus des nouveaux engins de destruction et appliquant les tactiques que rend nécessaires la portée des fusils de petit calibre et à répétition ainsi que l'emploi des poudres sans fumée.

Déjà un homme d'Etat anglais, M. Brodick, en un discours prononcé devant le Parlement, a déclaré d'une manière fort inattendue que les résultats de la guerre du Transvaal étaient de nature à consolider la paix européenne. "car, disait-il, ils démontrent qu'un petit nombre de troupes armées d'engins modernes, se tenant sur la défensive, pouvaient résister longtemps à des adversaires bien plus nombreux et leur infliger des pertes énormes."

S'aidant de cette observation, un sociologue russe, M. Jean de Bloch, celui-là même dont le grand ouvrage sur la "Guerre future" engage le tsar Nicolas à entreprendre la campagne de pacification dont la Conférence de la Haye a été le premier acte, revient à la charge fort habilement pour nous prouver que le rôle de toute puissance avancée est de se tenir sur la défensive, si elle ne veut pas courir au-devant d'un échec en se portant à une agression que suivraient des revers certains. "Comme les forces des Etats, écrit M. de Bloch, sont aujourd'hui sensiblement égales, tous les avantages d'une mobilisation rapide, d'une plus habile conduite des armées, d'une instruction meilleure des troupes, disparaissent si l'adversaire se tient sur la défensive et se disperse." Et il invoque comme argument le fait qu'au Transvaal, pendant deux années, de simples paysans ont pu tenir tête à des troupes régulières quatre ou cinq fois plus nombreuses.

C'était d'ailleurs l'opinion du général Von der Goltz, chef du génie de l'armée allemande, qu'étant données les défenses accumulées par la France sur ses frontières "une armée d'invasion serait immobilisée devant elles si complètement qu'on n'en pourrait suivre les mouvements sur la carte."

tombaient sans avoir vu seulement l'ennemi. Un journaliste français qui interrogeait des soldats blessés en traitement à l'hôpital militaire de Nelly, près de Southampton, en obtenait les réponses caractéristiques : "J'ai reçu cinq balles, disait l'un, mais je n'ai pas vu les Boers". Un autre racontait : "Blessé, je suis resté couché sur le champ de bataille sans, d'ailleurs, rien voir. Les Boers nous venaient arriver et eux demeurant invisibles pour nous". Il s'agissait de l'affaire de Colenso.

Aussi, les généraux anglais furent-ils obligés de recommander pour l'attaque l'ordre dispersé. "Quand je partis pour l'Afrique australe, déclarait lord Roberts, j'avais posé comme règle que les files devaient laisser au moins six pas entre elles lorsqu'on marchait à l'attaque. Mais de six pas je passai bientôt à dix, puis à vingt." Et il ajoutait : "Ce serait purement et simplement aller à la mort que de s'aventurer à découvrir entre deux cents et cinq cents mètres des travaux ennemis, dans l'un de ces anciens dispositifs qui constituent une si bonne cible." Les soldats ne furent donc avancés qu'en rampant, vêtus d'uniformes couleur de terre, dispersés sur un immense territoire, s'aidant de tranchées et cherchant l'abri des roches.

Evidemment nos manœuvres avec leurs formations en ordre serré ne nous donnent l'aspect d'aucun de ces combats réels où, sur de vastes étendues, s'apparissent quel et là quelques files ou de minces rangées d'hommes cernés, au lieu des murailles de baïonnettes de jadis. Lord Roberts, expliquant ce dispositif qu'il était obligé d'adopter, disait : "Pour 65,000 hommes autrôis, il fallait 7 kilomètres carrés ; dans la campagne du Transvaal, aux passages du Wit et du Zand, et à la bataille de Diamond-Hill, il fallut s'étendre sur 388 kilomètres carrés, c'est-à-dire sur une surface 55 fois plus grande."

En adoptant cette tactique pour des batailles européennes dans lesquelles seraient engagés 3 ou 400,000 hommes, ce serait une étendue de 1,500 à 2,000 kilomètres carrés que devrait couvrir dans sa marche en avant un envahisseur prudent.

La guerre future ne comporterait donc plus d'attaques hardies où l'on se fusille à bout portant, plus de marche de corps, plus d'assauts à la baïonnette ni de mêlées de sabres. "Au rancart, s'écrie M. de Bloch, les uniformes brillants, les musiques, les étendards, l'ordre serré ! Nous revenons à l'âge des guerres de siège avec d'immenses armées qui supporteront mal "les effets des nouvelles armes, des maladies, du découragement résultant de longues stations devant des fortifications de campagne et des fortresses pendant que les familles des soldats seront sans pain, exposées à la plus terrible des misères."

D'après l'écrivain russe, si une conflagration générale éclatait en Europe, les dépenses pour la seule mobilisation s'élèveraient à plusieurs milliards et les armées de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la France et de la Russie coûteraient plus de 200 millions par jour. Or, il n'est pas possible que ces Etats puissent se procurer de pareilles sommes. De là cette conclusion que la guerre entraînerait l'épuisement complet des belligérants et que, se repliant compte de cet état de choses, les peuples finiront par s'acheminer eux-mêmes vers la solution du problème qu'on a commencé d'aborder à la Conférence de la Haye.

Le grand argument qu'invoque ici M. Jean de Bloch et qui lui fait croire possible une conversion générale à des idées pacifiques n'est autre que l'instinct de conservation. Il est sans doute très réel dans les masses comme chez les particuliers, mais l'esprit de sacrifice et de dévouement, le courage qui affronte le danger, les vertus militaires comptent aussi pour quelque chose. Et l'on aurait tort de conclure des perfectionnements réalisés dans l'arme à feu portative que tous nos instincts guerriers se trouvent du coup en défilance. Cela n'est point. Jamais au contraire les entraînements des foules vers la violence n'ont été plus à craindre. La politique mondiale inaugurée depuis peu par les gouvernements est pleine de chausse-trappes. C'est la lutte des intérêts. Comment voudrait-on qu'elle ne fût pas populiste ? L'horizon garde donc tous ses points noirs et l'heure n'est pas venue encore des désarmements et des progrès pacifiques.

nous devons nous engager dans une guerre européenne, il est fort probable que la bataille décisive ressemblera beaucoup à cet ensemble d'opérations échelonnées sur plusieurs jours qui s'appela, en 1813, la bataille de Leipzig, à laquelle participèrent près de 500,000 combattants. Ce fut la plus grande mêlée du dernier siècle, celle dans laquelle Napoléon eut à soutenir le choc de toute l'Europe coalisée.

Un statisticien a établi que sur soixante-trois batailles modernes, la bataille fut remportée trente-trois fois par l'armée la plus faible. Voilà une série qui n'est sans doute pas close et qui prouve bien que les avantages matériels les gros effectifs et l'abondance des coups portés n'exercent pas toujours l'influence décisive. Les Anglais l'ont appris à leurs dépens au Transvaal.

Deux Grandes Artères Commerciales de Montréal.



Nous devons dès lors envisager froidement l'éventualité de conflits toujours possibles et surtout ne pas nous abandonner, relativement à la guerre, à des erreurs de jugement qui pourraient gravement influencer l'opinion. Car il y aurait danger à devenir les jouets de ces exagérations sur la portée de ces nouvelles armes, que le général Dragomirov a fort justement appelées les mirages militaires. Dans toutes les grandes guerres modernes, le feu a eu des effets effroyables ; et ce n'est point chose nouvelle qu'en certaines rencontres des corps entiers aient été plus que décimés. L'on peut même dire que la précision du tir a déterminé plus d'hécatombes dans le passé que n'en fera dans l'avenir la pratique du feu rapide. Le courage individuel dans les combats reste donc un facteur puissant. Relevant très énergiquement les paradoxes émis par les tacticiens de la peur, le général Dragomirov traitait d'esprits chimeriques ceux qui affirmaient que l'arme blanche avait perdu toute signification, qu'il n'y avait plus de place pour la cavalerie sur un champ de bataille, qu'une attaque de front était une opération absurde, que l'artillerie se trouvait impuissante contre les tirailleurs et que l'ordre dispersé était le seul ordre normal dans le combat.

Les tactiques ne sont point aussi bouleversées ; et si, ce qu'à Dieu ne plaise,

Histoires de Suggestions

La suggestion est comme le sabre et de potions ; vous vous pleurez vous-mêmes. Il n'y a plus qu'à vous entretenir. Mais heureusement votre médecin n'est pas loin. Vous courez lui raconter les maux innombrables dont vous êtes affligé. Le médecin rit de vos diagnostics et déclare que vous ne vous êtes jamais mieux porté. Vous sortez de chez lui allégre et guilleret ; la suggestion vous a guéri aussi rapidement qu'elle vous avait rendu malade. Excellente suggestion !

C'est est le cas simple. Mais parfois la chose se complique. On sait que l'envie de se gratter est un besoin essentiellement suggestionnel. Il suffit d'entendre parler punaises, puces ou gale pour l'éprouver. Certaines personnes poussent même la suggestibilité jusqu'à voir apparaître sur leur peau des plaques d'urticaire.

Une vieille dame, observée par le docteur Dubreuilh, de Bordeaux, est allée encore plus loin ; elle a inspiré ce besoin à toute sa famille.

Cette dame a la crainte des microbes et des maladies de peau. Or, au mois de septembre, son petit-fils, âgé de seize ans, a découché malgré ses observations, et elle remarque qu'à son retour, il a pris des démangeaisons ; sûrement il a pris une maladie de peau. La preuve, c'est qu'un petit cousin, âgé de neuf ans, qui couchait avec lui, a commencé à se gratter un mois après, et elle-même, ayant couché quelque temps avec le petit cousin, a été prise à son tour de démangeaisons. Plus de doute, c'est la gale. On ne parle plus que de démangeaisons et de grattage dans la famille. Vers le mois de décembre, le mari, revenant de voyage, commence à se gratter après avoir couché avec sa femme. Et de quatre ! La suggestion s'étend et gagne de proche en proche. La fille, qui avait couché avec la mère pendant un voyage qu'elle fit en novembre en octobre, ressent à son tour un besoin incessant de se gratter. Enfin, le mari de cette dernière est atteint, vers la même époque et dans les mêmes circonstances, de vives démangeaisons.

à vous vous voyez entouré de fiols et de potions ; vous vous pleurez vous-mêmes. Il n'y a plus qu'à vous entretenir. Mais heureusement votre médecin n'est pas loin. Vous courez lui raconter les maux innombrables dont vous êtes affligé. Le médecin rit de vos diagnostics et déclare que vous ne vous êtes jamais mieux porté. Vous sortez de chez lui allégre et guilleret ; la suggestion vous a guéri aussi rapidement qu'elle vous avait rendu malade. Excellente suggestion !

C'est est le cas simple. Mais parfois la chose se complique. On sait que l'envie de se gratter est un besoin essentiellement suggestionnel. Il suffit d'entendre parler punaises, puces ou gale pour l'éprouver. Certaines personnes poussent même la suggestibilité jusqu'à voir apparaître sur leur peau des plaques d'urticaire.

Une vieille dame, observée par le docteur Dubreuilh, de Bordeaux, est allée encore plus loin ; elle a inspiré ce besoin à toute sa famille.

Cette dame a la crainte des microbes et des maladies de peau. Or, au mois de septembre, son petit-fils, âgé de seize ans, a découché malgré ses observations, et elle remarque qu'à son retour, il a pris des démangeaisons ; sûrement il a pris une maladie de peau. La preuve, c'est qu'un petit cousin, âgé de neuf ans, qui couchait avec lui, a commencé à se gratter un mois après, et elle-même, ayant couché quelque temps avec le petit cousin, a été prise à son tour de démangeaisons. Plus de doute, c'est la gale. On ne parle plus que de démangeaisons et de grattage dans la famille. Vers le mois de décembre, le mari, revenant de voyage, commence à se gratter après avoir couché avec sa femme. Et de quatre ! La suggestion s'étend et gagne de proche en proche. La fille, qui avait couché avec la mère pendant un voyage qu'elle fit en novembre en octobre, ressent à son tour un besoin incessant de se gratter. Enfin, le mari de cette dernière est atteint, vers la même époque et dans les mêmes circonstances, de vives démangeaisons.

Tous arrivent éplorés chez M. Dubreuilh, convaincus qu'ils sont atteints de la gale. Aucun n'avait le moindre acare, ni la moindre lésion sérieuse. C'était la vieille grand-mère qui avait suggestionné toute la famille, et elle continuait encore dans le cabinet même du médecin, quand on l'interrogeait devant elle les prétendus galeux, elle s'empressait d'intervenir pour leur dicter les réponses, interrogés à part, ils étaient beaucoup moins affirmatifs.

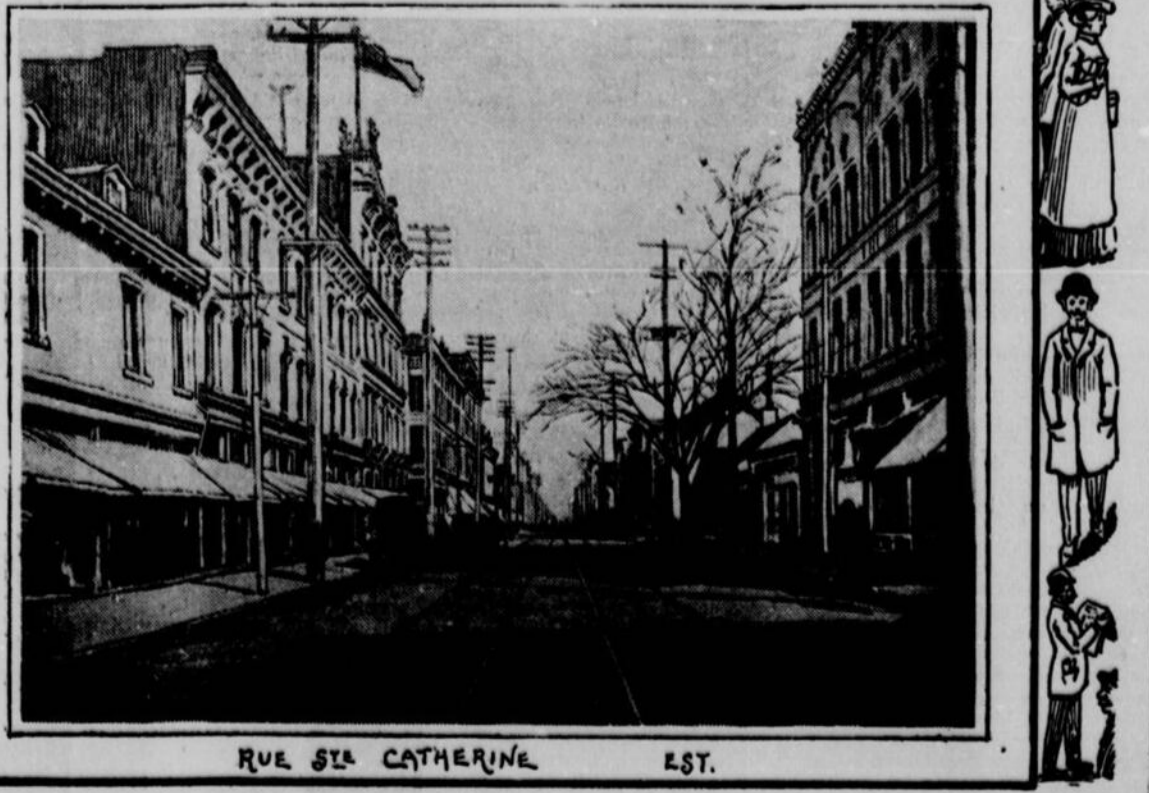
M. Dubreuilh ne dit pas ce qu'il advint de cette famille de suggestionnés. Mais c'est été le cas, je crois, de défaire par la suggestion ce que la suggestion avait fait.

M. le docteur Farez, qui est un de nos bons "suggestionneurs", n'aurait pas hésité, lui, à employer cette thérapeutique. Les deux cas suivants qu'il a communiqués à la séance annuelle de la société d'hypnologie et de psychologie, vont vous apprendre ce que peut la suggestion médicale quand on sait la manier.

Une jeune fille de vingt ans est prise de vomissements qu'on attribue à une appendicite. Heureusement, la mode n'est plus à l'opération hâtive. On ne l'opère pas, et la crise aiguë se calme ; mais les vomissements persistent. Ils se maintiennent, dit M. Farez, en vertu d'une sorte de habitude acquise, ils sont entretenus par l'influence suggestive du milieu psychique où vit la jeune fille. Pendant plusieurs mois, la malade vomit à chaque repas, régulièrement ; elle devient maigre, affaiblie, ne pèse que soixante-trois livres. C'est alors que M. Farez la voit et la guérit en prescrivant simplement un badigeonnage de colodion au bleu de méthylène au creux de l'estomac et le long de l'œsophage. En quelques jours, les vomissements cessent, la jeune fille s'alimente comme tout le monde et ne tarde pas à engraisser.

Le deuxième cas est celui d'une femme de trente-neuf ans, mère de deux enfants, qui se croit enceinte. Elle présente bientôt tous les symptômes qui font croire à une grossesse probable. Pendant un mois entier, elle vomit toute espèce de nourriture, sauf le lait ; puis le lait lui-même est rejeté aussitôt ingéré. Cette femme est épuisée ; elle ne peut se tenir debout et garde le lit. Elle présente en outre un autre symptôme non moins pénible, une salivation incessante.

M. Farez prescrit le même traitement : badigeonnage de la région stomacale avec le colodion coloré par le bleu de méthylène ; badigeonnage avec la même colodion des régions qui correspondent aux glandes salivaires. En trois ou quatre jours, les vomissements étaient complètement supprimés, et la salivation était devenue insignifiante.



Docteur OX.

Maires des Villes-Sœurs de Montréal

LA MAISON ROUGE, . . . par Henri de Régnier



M. Eugène Guay, le maire de St-Henri, est un "self made man" par excellence. Né à St-Joseph de Lévis le 28 janvier 1852, fils de Jean-Baptiste Guay et d'Emilie Delorme dit Couture. Son père, simple pêcheur ne put lui donner d'autre instruction que celle de l'école du village. Énergique, plein d'ardeur, désireux de s'instruire et de faire quelque chose d'utile dans le monde, il visita les écoles du soir. Après avoir appris le métier de tanneur et de corroyeur, le jeune Guay passa aux États-Unis où il pratiqua son métier de 1876 à 1881. Habile et industrieux, il inventa un procédé nouveau qu'il fit breveter. En 1884, il venait d'établir sa manufacture à St-Henri de Montréal. En janvier 1884, il fut nommé maire de St-Henri, l'un des centres manufacturiers les plus importants du pays.



M. Guay est l'ami de toutes les sociétés de bienfaisance, l'ami du peuple dont il sort, l'ami des pauvres, etc. Son nom est synonyme d'honnêteté et de dévouement. De loyaliste. Peu d'hommes possèdent une aussi grande popularité au milieu des siens. D'abord commissaire d'écoles, puis échevin, il fut élu puis réélu maire de St-Henri, l'un des centres manufacturiers les plus importants du pays.

M. Guay a épousé, le 29 octobre 1887, Mlle Caroline Lachapelle, une femme charmante qui lui a donné deux enfants, Eutrope et Adélaïde.

Guillaume Narcisse Ducharme naquit à Châteauguay, le 3 janvier 1857. Il reçut une instruction élémentaire. À l'âge de 14 ans, il s'engagea comme commis et en 1881, il ouvrit un magasin de nouveautés pour son propre compte. Mais il abandonna bientôt les affaires commerciales pour se consacrer aux affaires municipales de Sainte-Cunégonde. Il fut successivement secrétaire-trésorier, maître de poste, puis conseiller et maire. Il a de cette façon été initié à toutes les œuvres de progrès qui ont fait d'un faubourg sans importance la belle ville de Sainte-Cunégonde.

M. Ducharme possède de grands intérêts dans nos grandes institutions financières. Il est depuis deux ans président de l'ancienne banque Jacques-Cartier, qu'il a réorganisée sous le nom de Banque Provinciale du Canada.

M. Ducharme a épousé en 1887, Mlle Délia Rivet, fille de feu M. J. Rivet, ingénieur civil de Longueuil. De ce mariage, naquirent sept enfants, six garçons et une fille qui est décédée, il y a quelques années.

M. Maurice Perrault, M.P.P., est le maire de Longueuil.

Né le 11 juin 1857, à Montréal, fils de M. Henri Maurice Perrault et de dame Octavie Masson, M. Perrault a fait

l'un des établissements de commerce les plus importants de la Partie Est. M. Messier a épousé en premières noces Mlle Larose, sœur de la chanoine Larose, ancien curé de Laprairie, et du grand vicar Larose, du diocèse d'Ogdensburg, N.-Y. En secondes noces, M. Messier a épousé Mlle Armand, de la Rivière des Prairies, nièce du sénateur Armand.

M. Messier habite Delorimier depuis quatre ans; il s'y est fait construire une superbe résidence qui constitue l'un des ornements de l'avenue Delorimier. Maire de Delorimier depuis trois ans.

M. Tréfilé Bleu, maire de Maisonneuve, est encore un jeune homme. Il a toujours fait preuve de tact et d'esprit d'initiative. Prové au timon des affaires municipales de Maisonneuve, aux dernières élections, il déploie un remarquable talent d'administration et travaille avec dévouement au progrès de notre prospère petite ville voisine.

M. Bleu tient sur la rue Notre-Dame un établissement de commerce très prospère. Sa maison, que dirige une femme charmante, est renommée pour l'hospitalité très large qu'on y reçoit.



M. Eug. Guay, LE MAIRE DE LA MAIRIE DE ST-HENRI.

son cours classique au collège de Montréal. Le 24 septembre 1879, il épousa Mlle Sarah Hébert, fille de C. P. Hébert, de la maison Hudon, Hébert & Co. M. Perrault est ingénieur civil et l'un des architectes les mieux connus du pays. De 1888 à 1892, il fut architecte officiel du district de Montréal, sous l'hon. P. Garneau; de 1892 à 1895, commissaire en expropriation à Montréal; de 1892 à 1894, arbitre entre le gouvernement provincial et la cité de Hull; et de 1892 à 1901, architecte de la corporation de la cité de Montréal.

En 1890, M. Perrault fut élu membre fondateur de l'Association des Architectes de la province de Québec; en 1891, membre de l'Association Américaine de Santé Publique, et en 1898, membre associé de la Société des Ingénieurs Civils du Canada.

M. Perrault a été élu par acclamation maire de la ville de Longueuil, en 1898, et réélu en 1900.

En 1900, notable distingué ami a été élu par acclamation, député à l'Assemblée législative de Québec, pour représenter le comté de Chambly.

Le maire de Delorimier, M. Christophe Messier, est un autre bon Canadien qui a fait son chemin dans le monde par son énergie, son travail, son intelligence des affaires.

Né le 15 février 1857, à Varennes, il fit ses études au collège Commercial de Varennes et vint, à l'âge de 16 ans, tenter fortune dans la grande métropole. D'abord commis chez M. Calixte Dupras, marchand épicerie de la rue Notre-Dame, est, on le voit quelques années plus tard devenu associé de M. Dupras. Plus tard, M. Messier formait une société avec M. Collette.

Depuis 18 ans, M. Messier fait seul le commerce d'épicerie en gros et en détail au No 618 rue Notre-Dame. C'est

Ce n'est pas la Maison Blanche que semblent habiter les présidents de la république des États-Unis, mais bien plutôt la Maison Rouge. Après M. Garfield, victime, il y a vingt ans, d'une vengeance privée, voici aujourd'hui M. McKinley qui périt à son tour victime d'une vengeance politique. L'état social que représentait M. McKinley n'étant, paraît-il, pas au goût de monsieur Czolgosz, anarchiste. Ainsi, l'assassinat du président McKinley à Buffalo a une toute autre portée que celui du président Garfield. Le meurtre de M. McKinley indique chez certains citoyens de l'Union une disposition d'esprit qu'il s'agit au moins de rendre dominant plus indolente. Les Américains paient pour être des gens pratiques, et il sera intéressant de voir quels moyens ils emploieront pour mettre leurs "hommes représentatifs" à l'abri d'attentats comme celui qui vient d'avoir lieu. Il y a là un problème de police qu'il sera curieux de voir résoudre.

Il a ses difficultés particulières. Aux États-Unis, le Président est un personnage essentiellement populaire, car il tient sa fonction directement du peuple. Élu de tous, il se doit à tous. Chacun devait donc le pouvoir approcher à son gré familièrement. C'est ce simple et bel usage qui a causé la mort de M. McKinley et c'est à cet usage qu'il sera sacré de renoncer. Cette pourpre du sang versé promettait le président de la république américaine au rang de souverain démocratique. Le volé obligé de se tenir à distance du poignard et de la halle, celle de Czolgosz a brisé net une tradition de bonhomie et de familiarité très particulière et très honorable, mais qu'il serait dangereux de continuer et qu'il est nécessaire d'interrompre.

Tout en reconnaissant cette nécessité, les Américains en seront fort irrités contre ceux qui les y obligent. Aux États-Unis, on laisse très volontiers les gens libres de penser ce qu'ils veulent, de discuter tout haut la forme du gouvernement, d'exposer et de chercher les transformations sociales possibles et utiles. Chacun a le droit d'imaginer le monde à sa guise. Toutes les propagandes sont permises; les meetings s'assemblent où ils veulent; les pétitions circulent, les journaux passent de mains

en mains, l'affiche annonce, avertit, réclame. Le vote est l'expression définitive de l'opinion, mais jamais un pays où toutes les opinions peuvent s'exprimer ouvertement n'admettra qu'on fasse connaître la sienne par le revolver et le couteau. Ce sont là des mœurs de sauvages et d'esclaves, et il n'y a plus ni des uns ni des autres aux États-Unis. Auroit-ce donc été la peine d'exterminer soigneusement les Iroquois, les Apaches et les Cherokees pour qu'ils renaissent sous une autre forme? Certes, la nouvelle tribu ne porte pas de mocassins aux jambes ni de tatouages sur le corps. Elle ne saute plus, mais de temps en temps, l'un de ses membres, correctement vêtu et le revolver au poing, comme le Czolgosz de Buffalo, immole une vie humaine à l'idole commune, et croit légitime par là le règne de la justice et de la fraternité.

Un séjour en Amérique ne nous apprend guère, au fond, ce que sont les Américains. A peine pouvez-vous démêler le trait commun, la ressemblance indéfinissable qu'il y a entre eux et qui fait que, malgré la diversité des origines ils composent un même peuple. Ce sont point les individus qui ressemblent le mieux. Ils ne fournissent guère des expériences particulières d'où il serait hasardeux de nettement conclure que ce soit. Du reste, est-ce par ses habitants qu'on apprend tout ce que cela connaît un pays; c'est à-dire ses habitudes, ses usages, en un mot, sa façon de vivre? Toute la vie antique n'est-elle pas présente dans la solitude d'une Pompeï? Elle s'évoque avec une intensité et une précision merveilleuses dans les rues et les maisons de la ville déserte. Que saurons-nous de plus, si cette ruine silencieusement vivante n'était pas morte depuis dix-neuf cents ans? Aussi, aije souvent imaginé, en parcourant les bryantines cités de la république d'outre-mer, que l'une d'elles devait tout à coup une Pompeï soudaine et gigantesque. Prenons, si vous voulez, quelque New-York ou quelque Chicago et supposons que la vie s'y soit arrêtée subitement et que ses habitants l'aient quittée pour quelque évènement mystérieux.

La vallée au bord de la mer ou sur la rive de quelque immense lac, avec son port plein de navires et ses quais encombrés de marchandises. Elle est étonnée et colossale. Ses maisons élevées à vingt étages bordent les rues sillonnées de rails au-dessus desquelles s'entrevoient les fils innombrables du télégraphe et du téléphone. Les quartiers se divisent en blocs réguliers. Les boutiques sont ouvertes, les bureaux encore éclairés. Là-bas, de hautes cheminées d'acier finissent de fumer. Les vastes hôtels offrent leurs mille chambres vides. Les amoureux sont sous pression. Tout ce décor de la vie est demeuré intact; il ne manque que les vivants. Voici les gares aux amples verrières par où ils ont dû partir pour aller, sans doute plus loin, construire quelque ville pareille à celle-ci.

Tâchons maintenant d'imaginer ce qui n'est plus, à l'aide de ce qui est. Certes, la vie en ces lieux dut être singulièrement active, brutale, et forte. Tout y est disposé pour le travail, tout y fut imaginé pour éviter la perte du temps et

pour simplifier les actes inutiles, c'est-à-dire ceux qui se produisent ni ouvrage ni profit. L'homme a dû donner ici son maximum d'activité. Comme ils durent être énergiquement et ingénieusement pratiqués, ceux qui contribuèrent à leur image cette cité, avec ses gares, ses docks, ses usines, ses offices, tout ce formidable appareil de trafic et d'industrie, debout en son silence plein encore de rumeur et de mouvement, avec son port et ses bassins, et son pont qui traverse un bras de mer et jette d'une rive à l'autre sa route de métal. Ville étrange et qui semble être en sa solitude étonnée, à qui la parcourt en rêve, une sorte de Pompeï de l'Utile et du Pratique.

Cette impression d'activité presque surhumaine est celle qu'on ressent tout d'abord en arrivant aux États-Unis. Elle se dégage de l'aspect des villes comme de celui des habitants. L'Américain garde en sa démarche et en ses gestes la marque de cette habitude séculaire que toute terre de travail et de culture a tout confirmée autour de lui. Là-bas, il n'y a guère d'oisifs. Le sport y est une terre de travail et quelle laborieuse persistance n'a-t-il pas fallu pour créer cette civilisation qui nous donne aujourd'hui, autant par l'œuvre entreprise que par l'œuvre accomplie! Il n'est pas en effet de tâche plus grandiose que celle qui consista à mettre en valeur, non pas une contrée, mais un monde. C'est justement peut-être à cette tâche que les Américains doivent ce haut degré de travail qui va en eux jusqu'à la fureur et qui, loin de diminuer avec le succès, semble s'accroître chaque jour avec lui. C'est grâce à cette étonnante aptitude qu'ils ont pu faire ce qu'ils ont fait.

Parcourez la vaste étendue de cet empire du travail, allez au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest, partout vous y observerez le même spectacle, partout l'activité américaine a triomphé de la nature et du climat. Elle a osé menacer la solidité et trouvé à chaque sol sa fécondité. Elle en a fait sortir ce qui contenait, or ou blé! Elle a utilisé la pierre et la plante, l'arbre, l'animal, l'air, l'eau et l'homme. Rien ne lui a rebuté, ni découragé. Elle a employé à cette œuvre les éléments humains les plus disparates. Terre d'émigrants, elle n'a pas cessé de les recevoir, elle n'a pas cessé de leur offrir le travail. Libre à chacun de l'accomplir ou de le laisser à un autre. Le travail est la grande loi qui régit ce peuple. Personne ne songe à s'y dérober. La richesse même ne semble pas permettre l'oisiveté. Même aux lieux où l'ardeur et la langue du climat conseillent la paresse, l'Américain reste actif. Partout il apporte avec lui cette fibre des affaires qui le surexcite et l'anime. Donnez-lui une ville morte et lasse comme l'était la Nouvelle-Orléans, demi-espagnole, demi-française, il la transforme à son image. Il résiste à l'air parfumé et à l'odeur charmante des magnolias. Il américanise tout.

Ce goût effréné du travail a eu pour conséquence en Amérique d'un perfectionnement des instruments. Il ne suffit pas de travailler beaucoup, il faut travailler vite et bien. Aussi faut-il que l'outil aille la main et seconde sa force et son adresse. Cette nécessité a fait l'Américain

extrêmement industrieux à tout simplifier, à tout rendre plus rapide et plus facile. Le temps, c'est de l'argent, et la richesse est le but de l'effort. Elle est, pour un homme de là-bas, le signe visible de ce qu'on pourrait appeler sa valeur de travail.

On voit par ce qu'on a vu, en ce qui ne peut conclure à ce qu'on est. Ils sont logiques.

J'ai souvent entendu dire que l'Amérique était un lieu singulier pays. On nous en cite volontiers maints exemples qui, en distance, nous semblent avoir raison. Il ne faudrait pourtant en croire ces anecdotes. Il en est d'inventées et, même vraies, elles ne prouvent pas ce qu'elles voudraient prouver. Les traits qu'on nous rapporte ne paraissent bizarres ou excentriques parce qu'ils sont étiquetés d'un ensemble d'usages et d'habitudes que nous ignorons. Ces particularités, mises à leur place, ont un tout autre sens. Les Américains, au contraire, n'ont paru s'être composés une manière de vivre très logique et très rationnelle. La vie américaine est un tout fort bien coordonné. Elle peut déplaire, mais il faut reconnaître qu'elle ne peut guère être autre chose que ce qu'elle est.

Tout ce qui nous en peut sembler singulier est parfaitement naturel et s'explique de soi. Il suffit pour cela d'avoir passé quelque temps sur la terre du travail. Je sais bien qu'on s'expose à y trouver le personnage de l'oisif et du faineur. C'est même été état exceptionnel où l'on se trouve être, qui est la cause de la sorte de malaise qu'on ressent au milieu de l'activité universelle qui vous entoure. On est vraiment dépaycé et on perdrait malgré le bon accueil qu'on reçoit et on est un peu honteux de n'avoir ni bureau, ni affaires, ni aucune autre occupation que celle de voir. Joignez à cela que les villes américaines manquent de pittoresque et de monuments. Reste la nature: c'est en elle que le voyageur trouve ses vrais plaisirs. Ils sont dans l'immensité des horizons, la grandeur et la beauté des eaux, soit qu'elles coulent en fleuve élargis, soit qu'elles s'échappent en lacs doux et salés, soit qu'elles s'échappent en Niagara torrensiels et superbes.

Puis c'est la forêt, pins de Californie ou cyprès de la Louisiane, et la plaine et la prairie avec ses flots d'herbe et ses étendues solitaires. Tout cela, il le faudrait voir en ses quatre saisons, glacieuse ou lumineuse, épre ou brûlante, l'Amérique en a même une quatrième, celle qu'on appelle là-bas l'été indien et qui fait un peu de la beauté de nos automnes. Ces feuillages encore verts que le président McKinley a voulu regarder une dernière fois avant de mourir, quand de son lit, où l'on venait de panser ses blessures, il disait, en désignant la fenêtre qu'on allait fermer: laissez-moi voir ces arbres, ils sont si beaux!

Car rien, ni l'ambition, ni la grandeur, ni le pouvoir, ni tout ce qu'il a pu réaliser en sa vie de ce qu'il a voulu et désiré, ni rien de ce qu'il a voulu et désiré, ne peut détruire au cœur de l'homme le regret que survive à sa durée ce qui dure plus que lui-même et se renouvelle éternellement quand il n'est plus et où il n'est pas.

Les pays dauphinois, j'entrevoyais des murs noirs, qui gagnaient à être blancs, et les chaux; mais je découvrais en même temps chez les ménagères des qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance qui font trop souvent défaut aux ménagères anglo-saxonnes des deux côtés de l'Océan.

Le trait commun de l'Anglaise et de l'Américaine, c'est le gaspillage des ressources domestiques, le gaspillage que n'ajoute absolument rien au bien-être, et qui abuse des trucs, parfois des grottes, dans les budgets des travailleurs. L'abus du superflu les conduit trop souvent à la privation du nécessaire.

La ménagère américaine dédaigne les minutieuses lenteurs des ragouts et du pot-au-feu, et se plaît aux improvisations culinaires, telles que des œufs frits, des grillades de jambon, des saucisses dans la poêle, des pommes de terre bouillies, une tranche de beef stéak, coupée ordinairement trop mince et déséchée par la cuisson. Elle n'attache point de prix à ces mets qui lui coûtent

Dans un tout petit livre, qui est la plus riche des mines d'informations, la Grande-Bretagne, M. de Mandat-Grancey a multiplié les démonstrations de cette indolence, dont il a judicieusement indiqué l'une des causes.

La plupart des jeunes Anglaises pauvres traversent la domesticité, qu'elles considèrent comme une occupation transitoire, salubre et peu recommandable. Elles prennent cette occupation en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant le mariage. Le mari est l'oisif bleu, dont la chasse se concilie très bien avec les devoirs professionnels d'une cuisinière ou d'une femme de chambre. Les propriétés de la classe l'emportent de beaucoup dans les esprits sur les préoccupations du métier.

L'un des engins essentiels de ces chausseresses, c'est la toilette; aussi sont-elles coquettes, presque élégantes en tout ce qui se voit. Au goût d'une mise soignée, elles ont l'air d'être un peu confortables et d'un luxe au moins relatif. Bref, elles acquiescent tous les besoins qui font les déclassées.

Lorsqu'elles ont surpris au passage et enseré dans les liens du mariage l'homme de leurs rêves, les déclassées de l'autre côté du détroit conservent leurs préférences antérieures. Leur mise est coquette, leur tablier est blanc et un petit bonnet se pose gracieusement sur leurs cheveux blonds. Leur mobilier est bien tenu, toujours soigneusement frotté et astiqué. "Mais, dit M. de Mandat-Grancey, je remarquais en même temps que les lardes du mari étaient toujours en guérites; je constatais que ces gens-là vivent au jour le jour, n'économisant jamais un sol et n'ayant pour leur vieillesse d'autre avenir que le work-house."

La cuisine anglaise, dans les ménages ouvriers, à la campagne ou à la ville, est moins mauvaise que la cuisine américaine, mais elle est tellement simplifiée par l'usage de servir toujours la viande rôtie et les légumes toujours bouillis, que, si l'aut en croire M. de Mandat-Grancey le paysan anglais serait, de tous les paysans, le plus mal nourri, si le paysan américain n'existait pas.

Bien que ses gages soient plus élevés que ceux de l'ouvrier agricole, l'ouvrier industriel n'est pas plus heureux. "Et la principale cause de sa misère, au dire d'un pasteur protestant, c'est l'incurie et le manque d'économie des femmes."

SOUVERAINS ET CHEFS D'ETAT

Leur conservation personnelle.

M. Roosevelt, le nouveau président de la république des États-Unis, vient de déclarer qu'il ne s'occuperait pas de sa conservation personnelle, qu'il n'aurait pas de garde particulière, estimant qu'une balle ou un poignard savent toujours trouver le chemin d'une poitrine quand l'assassin a fait le sacrifice de sa vie.

Tous les Américains n'approuvent pas cette résolution. Beaucoup la tiennent pour démesurément chevaleresque. Je ne permets de trouver aussi trop absolue l'affirmation sur laquelle elle est fondée.

D'abord les gens décidés à faire le sacrifice de leur vie pour tuer autrui sont très rares. Caserio lui-même, s'il faut en croire des notes récemment publiées, ici même, de son gardien de prison, a exprimé le regret de ne s'être pas frayé, une fois son coup fait, un chemin dans la foule qui ignorait encore l'assassinat.

En somme, l'histoire en mains, les policiers bien faites ont en leur utilité pour la préservation des existences royales ou impériales, ce qui permet entre parenthèses d'excuser Napoléon d'avoir employé un nomstre comme Fouché. Ni Henri III ni Henri IV n'ont été savamment protégés. C'est parce que depuis Jacques Clément et Ravallan des précautions ont été prises avec la mystérieuse mise en scène nécessaire que, sans Caserio, nul régicide opérant seul n'aurait pu en plein air, c'est-à-dire là où la police fonctionne le plus librement. L'événement a fait manquer leur coup aux nombreux républicains qui ont voulu tuer Napoléon-Philippe, plus tard à Pianos visant Napoléon III. Si l'assassinat est plus sûr de lui dans un local clos et couvert, s'il peut frapper mortellement dans un bal masqué de Gustave de Suède, un duc de Berry à l'Opéra, c'est parce que dans une fête, dans un théâtre, la surveillance se relâche. Autrement, dans la rue, le plus sûr instrument de mort sera une machine internationale comme pour Alexandre II de Russie, c'est-à-dire un agent masqué à distance par des criminels, qui n'ont pas perdu tout espoir de se sauver. Je me rappelle avoir entendu le duc d'Orléans raconter l'attentat Fieschi — comme "chose vue", si ses souvenirs sont exacts — en tous cas, insister sur ce que le criminal, une

fois arrêté, expliqua qu'il avait employé ce terrible moyen de se débarrasser du Roi "parce qu'il ne voulait pas que la main lui tremblât comme à Alibaud et à Barrès, hommes nerveux".

En dehors de la police, une seconde garantie de salut pour les chefs d'Etat menacés de mort, c'est l'énergie de la répression. Quelque opinion qu'on puisse avoir, au point de vue des principes, sur la loi de sûreté générale édictée après l'attentat d'Orsini, il est évident que Napoléon III n'a plus été, depuis lors, l'objet d'une tentative de meurtre, de même qu'après les exécutions d'Henry et de Rauchol, l'anarchie a longtemps désarmé. Non moins précieuses certaines mesures préventives. Les singuliers Français ont récemment, par voie d'affiches et de presse, vivipendé le Tsar, hôte de la France, pour avoir signé des décrets exilant en Sibérie les "patriotes". La vérité est que si le digne fils du "bon géant", à La Haye, a sévi contre quelques-uns de ses sujets, c'est à contre-cour, parce qu'il les savait prédateurs de régicide. D'ailleurs il ne les condamne pas à une proscription éternelle. Il les met, pour un temps, hors d'état de nuire. Et ce n'est ni plus ni moins que ce qu'il en plandra.

haïter de rentrer dans la vie privée pour peu que les supplications de sa femme, de ses enfants trouvent le chemin de sa sensibilité. Personne n'a fait le droit de lui en faire sérieusement un crime. Après tout, il n'est qu'un fonctionnaire. Le danger que court un Loubet, un Roosevelt est hors de proportion avec les joies d'un séjour à l'Élysée, à la Maison-Blanche. Et il est éternel de risquer d'être envoyé dans l'éternité au cours d'une magistrature de sept ans seulement en France, de quatre ans aux États-Unis, mais un souverain héréditaire n'a pas le droit de mettre à l'abri des coups sa personne terrestre. Monarchie oligie. Elle a pour créancier Dieu et les hommes. Elle venait se dresser devant elle, au cas où elle fléchirait, toute l'armature des traditions du nom, de la gloire ancestrale.

Non seulement le souverain restera à son poste, mais il s'habitue à ses angoisses, il acceptera son martyre de toutes les minutes avec un courage particulier qui n'est pas l'élan, la "furia francese", si pittoresquement baptisée "fuite en avant" par Burlaki, un courage fait de possession de soi, de nerfs domptés, l'impassibilité du soldat moderne qui ne rompt pas d'une semelle sous les projectiles lancés sur lui à six mille mètres, ou mieux encore, le sang-froid de l'officier de marine à son bord, se sachant guetté par la torpille sournoise et n'en soufflant pas moins tranquillement de sa longue-vue les vagues une à une.

Service commandé, lui fatal, inéluctable de la destinée! En face des régicides les monarches sont à deux de jeu. Les uns et les autres risquent délibérément le même enjeu, leur vie, mais les souverains avec cet état destiné à leur sauvegarde la victoire finale, que l'horreur soulevée par l'assassinat affermit leur puissance loin de l'abattre, si bien que Mussé a presque pu dire sans hyperbole, après l'attentat Fieschi, au Roi contesté du Juste-milieu: La balle et le poignard le font un droit d'avis.



M. Maurice Perrault, LE MAIRE DE LA MAIRIE DE LONGUEUIL.

M. Cyprien Gélinas, maire de St-Louis du Mile-End, est des mieux connus dans le monde commercial. Il occupe la charge importante de gérant du département français de la Compagnie d'assurance Gardian.

M. Gélinas jouit d'une popularité qu'il s'est acquise par sa bonté, son affabilité et son dévouement pour toutes les œuvres de charité.

M. Gélinas a épousé Mlle Marie Perrault, fille de M. P. Perrault, de la maison Hudon, Hébert & Co. M. Perrault est ingénieur civil et l'un des architectes les mieux connus du pays. De 1888 à 1892, il fut architecte officiel du district de Montréal, sous l'hon. P. Garneau; de 1892 à 1895, commissaire en expropriation à Montréal; de 1892 à 1894, arbitre entre le gouvernement provincial et la cité de Hull; et de 1892 à 1901, architecte de la corporation de la cité de Montréal.

En 1890, M. Perrault fut élu membre fondateur de l'Association des Architectes de la province de Québec; en 1891, membre de l'Association Américaine de Santé Publique, et en 1898, membre associé de la Société des Ingénieurs Civils du Canada.

M. Perrault a été élu par acclamation maire de la ville de Longueuil, en 1898, et réélu en 1900.

En 1900, notable distingué ami a été élu par acclamation, député à l'Assemblée législative de Québec, pour représenter le comté de Chambly.

Le maire de Delorimier, M. Christophe Messier, est un autre bon Canadien qui a fait son chemin dans le monde par son énergie, son travail, son intelligence des affaires.

Né le 15 février 1857, à Varennes, il fit ses études au collège Commercial de Varennes et vint, à l'âge de 16 ans, tenter fortune dans la grande métropole. D'abord commis chez M. Calixte Dupras, marchand épicerie de la rue Notre-Dame, est, on le voit quelques années plus tard devenu associé de M. Dupras. Plus tard, M. Messier formait une société avec M. Collette.

Depuis 18 ans, M. Messier fait seul le commerce d'épicerie en gros et en détail au No 618 rue Notre-Dame. C'est

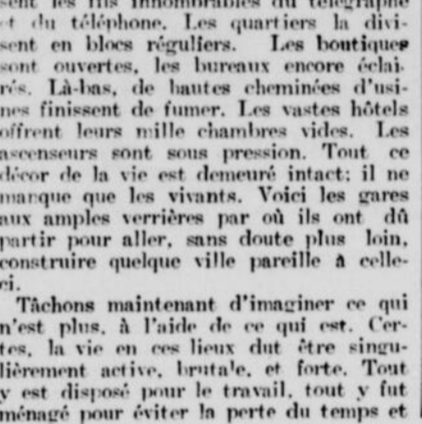
le pays dauphinois, j'entrevoyais des murs noirs, qui gagnaient à être blancs, et les chaux; mais je découvrais en même temps chez les ménagères des qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance qui font trop souvent défaut aux ménagères anglo-saxonnes des deux côtés de l'Océan.

Le trait commun de l'Anglaise et de l'Américaine, c'est le gaspillage des ressources domestiques, le gaspillage que n'ajoute absolument rien au bien-être, et qui abuse des trucs, parfois des grottes, dans les budgets des travailleurs. L'abus du superflu les conduit trop souvent à la privation du nécessaire.

La ménagère américaine dédaigne les minutieuses lenteurs des ragouts et du pot-au-feu, et se plaît aux improvisations culinaires, telles que des œufs frits, des grillades de jambon, des saucisses dans la poêle, des pommes de terre bouillies, une tranche de beef stéak, coupée ordinairement trop mince et déséchée par la cuisson. Elle n'attache point de prix à ces mets qui lui coûtent

Dans un tout petit livre, qui est la plus riche des mines d'informations, la Grande-Bretagne, M. de Mandat-Grancey a multiplié les démonstrations de cette indolence, dont il a judicieusement indiqué l'une des causes.

La plupart des jeunes Anglaises pauvres traversent la domesticité, qu'elles considèrent comme une occupation transitoire, salubre et peu recommandable. Elles prennent cette occupation en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant le mariage. Le mari est l'oisif bleu, dont la chasse se concilie très bien avec les devoirs professionnels d'une cuisinière ou d'une femme de chambre. Les propriétés de la classe l'emportent de beaucoup dans les esprits sur les préoccupations du métier.



M. Maurice Perrault, LE MAIRE DE LA MAIRIE DE LONGUEUIL.

M. Cyprien Gélinas, maire de St-Louis du Mile-End, est des mieux connus dans le monde commercial. Il occupe la charge importante de gérant du département français de la Compagnie d'assurance Gardian.

M. Gélinas jouit d'une popularité qu'il s'est acquise par sa bonté, son affabilité et son dévouement pour toutes les œuvres de charité.

M. Gélinas a épousé Mlle Marie Perrault, fille de M. P. Perrault, de la maison Hudon, Hébert & Co. M. Perrault est ingénieur civil et l'un des architectes les mieux connus du pays. De 1888 à 1892, il fut architecte officiel du district de Montréal, sous l'hon. P. Garneau; de 1892 à 1895, commissaire en expropriation à Montréal; de 1892 à 1894, arbitre entre le gouvernement provincial et la cité de Hull; et de 1892 à 1901, architecte de la corporation de la cité de Montréal.

En 1890, M. Perrault fut élu membre fondateur de l'Association des Architectes de la province de Québec; en 1891, membre de l'Association Américaine de Santé Publique, et en 1898, membre associé de la Société des Ingénieurs Civils du Canada.

M. Perrault a été élu par acclamation maire de la ville de Longueuil, en 1898, et réélu en 1900.

En 1900, notable distingué ami a été élu par acclamation, député à l'Assemblée législative de Québec, pour représenter le comté de Chambly.

Le maire de Delorimier, M. Christophe Messier, est un autre bon Canadien qui a fait son chemin dans le monde par son énergie, son travail, son intelligence des affaires.

Né le 15 février 1857, à Varennes, il fit ses études au collège Commercial de Varennes et vint, à l'âge de 16 ans, tenter fortune dans la grande métropole. D'abord commis chez M. Calixte Dupras, marchand épicerie de la rue Notre-Dame, est, on le voit quelques années plus tard devenu associé de M. Dupras. Plus tard, M. Messier formait une société avec M. Collette.

Depuis 18 ans, M. Messier fait seul le commerce d'épicerie en gros et en détail au No 618 rue Notre-Dame. C'est

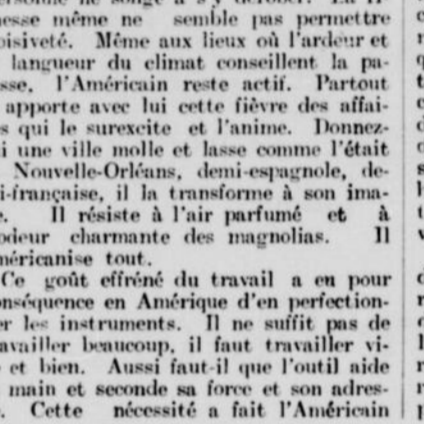
le pays dauphinois, j'entrevoyais des murs noirs, qui gagnaient à être blancs, et les chaux; mais je découvrais en même temps chez les ménagères des qualités d'ordre, d'économie, de prévoyance qui font trop souvent défaut aux ménagères anglo-saxonnes des deux côtés de l'Océan.

Le trait commun de l'Anglaise et de l'Américaine, c'est le gaspillage des ressources domestiques, le gaspillage que n'ajoute absolument rien au bien-être, et qui abuse des trucs, parfois des grottes, dans les budgets des travailleurs. L'abus du superflu les conduit trop souvent à la privation du nécessaire.

La ménagère américaine dédaigne les minutieuses lenteurs des ragouts et du pot-au-feu, et se plaît aux improvisations culinaires, telles que des œufs frits, des grillades de jambon, des saucisses dans la poêle, des pommes de terre bouillies, une tranche de beef stéak, coupée ordinairement trop mince et déséchée par la cuisson. Elle n'attache point de prix à ces mets qui lui coûtent

Dans un tout petit livre, qui est la plus riche des mines d'informations, la Grande-Bretagne, M. de Mandat-Grancey a multiplié les démonstrations de cette indolence, dont il a judicieusement indiqué l'une des causes.

La plupart des jeunes Anglaises pauvres traversent la domesticité, qu'elles considèrent comme une occupation transitoire, salubre et peu recommandable. Elles prennent cette occupation en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant le mariage. Le mari est l'oisif bleu, dont la chasse se concilie très bien avec les devoirs professionnels d'une cuisinière ou d'une femme de chambre. Les propriétés de la classe l'emportent de beaucoup dans les esprits sur les préoccupations du métier.



M. Christophe Messier, LE MAIRE DE LA MAIRIE DE DELORIMIER.

M. Cyprien Gélinas, maire de St-Louis du Mile-End, est des mieux connus dans le monde commercial. Il occupe la charge importante de gérant du département français de la Compagnie d'assurance Gardian.

M. Gélinas jouit d'une popularité qu'il s'est acquise par sa bonté, son affabilité et son dévouement pour toutes les œuvres de charité.

M. Gélinas a épousé Mlle Marie Perrault, fille de M. P. Perrault, de la maison Hudon, Hébert & Co. M. Perrault est ingénieur civil et l'un des architectes les mieux connus du pays. De 1888 à 1892, il fut architecte officiel du district de Montréal, sous l'hon. P. Garneau; de 1892 à 1895, commissaire en expropriation à Montréal